

VOIE RÉSERVÉE SUR LE BOULEVARD DE L'ACADIE

Longueurs et tronçons de la nouvelle voie réservée sur le boulevard de l'Acadie (voir carte) :

- Direction sud : de la rue Victor-Doré à la rue Lavigerie + de la rue Caroline-Beique à la rue Beauharnois = 2,3 km
- Direction nord : de la rue Legendre à la place de l'Acadie = 2,1 km
- Total de 4,4 km

Les heures d'opération et particularités de la nouvelle voie réservée :

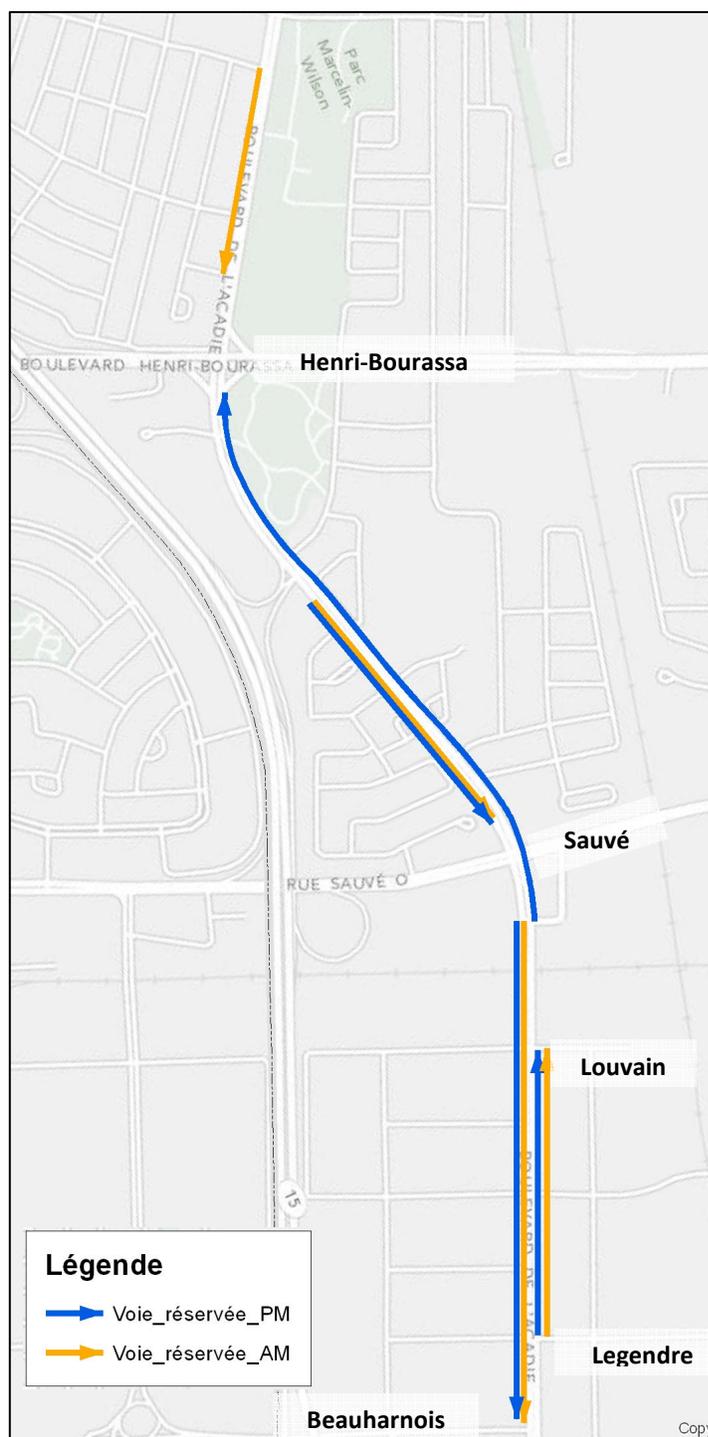
- Direction sud
 - Entre Victor Doré et Lavigerie : 6h30-9h30
 - Entre Caroline-Beique et Beauharnois : 6h30-9h30 et 15h30-18h30
- Direction nord
 - Entre Legendre et Louvain : 6h30-9h30 et 15h30-18h30
 - Entre Port-Royal et place de l'Acadie : 15h30-18h30
- Signalisation latérale au nord de Henri-Bourassa (secteur plus résidentiel) et aérien au sud afin de s'adapter au milieu
- Les heures et directions sont justifiées par les deux « flux » de déplacements sur l'axe :
 - Les résidents des secteurs résidentiels au nord qui vont travailler
 - Les travailleurs qui vont vers le marché central

Feux de priorité pour autobus (feux «chandelle»)

- 10 feux proposés pour une implantation dans une deuxième phase (à étudier par la Ville de Montréal)

Lignes circulant sur la nouvelle voie réservée :

- Principalement 179 et 180 mais aussi 19 et 54 sur un très court tronçon



Achalandage sur les lignes principales (179 et 180) :

- Environ 4 700 déplacements avantagés aux heures de pointe par la nouvelle voie réservée
- Plus de 10 000 déplacements quotidiens profiteront de cette voie réservée et des feux prioritaires

Détails des travaux

- Environ 7 semaines de travaux, en commençant par l'installation de base de béton, fûts, potences et panneaux, et ensuite de marquage de la chaussée.

Coût d'implantation :

1. Montant admissible financé pour l'axe MPB Acadie : près de 850 000\$, dont près de 285 000\$ pour la voie réservée (excluant les taxes). Les coûts seront assumés à 100 % par le MTQ.

Planification MPB actuelle

- Implantation 2015
 - L'Acadie
 - Des Sources
 - Beaubien
- Autorisation du MTQ à obtenir
 - Lacordaire
- Autorisation des milieux à obtenir
 - Notre-Dame Est
 - Brunswick
 - Hymus/Henri-Bourassa
 - De la Vérendrye
 - Côte-Saint-Luc
 - Cavendish
- Études en cours
 - Bélanger
 - Saint-Charles
 - Hochelaga
 - Wellington
 - Galeries-d'Anjou
 - Maurice-Duplessis
 - Corridor Saint-Denis
 - Corridor Saint-Laurent
 - Corridor centre-ville Est-Ouest
 - Corridor Papineau